

MAI 1997



INFORMATIONS VERNIER

LE BASSIN COUVERT DU LIGNON EST ACHEVÉ

Promesse tenue! Comme prévu, le chantier du bassin couvert s'achève dans les délais.

Nous vous attendons samedi 31 mai pour l'inauguration officielle.

Uniquement ouvert soit en cas de mauvais temps, soit en dehors de la saison estivale, le magnifique bassin sera exceptionnellement accessible. Cette superbe réalisation aura rempli plusieurs objectifs: soutenir l'emploi ayant injecté une

douzaine de millions de francs dans un secteur sinistré, permettre à tous les enfants de la commune de suivre les cours de natation auxquels ils ont droit et répondre à une forte demande de la population.

Relevons que ce renforcement de l'offre communale des loisirs ne s'accompagne d'aucune hausse d'impôts.



SOMMAIRE

Le thème

3 Le bassin du Lignon est achevé

Comme prévu, le chantier du bassin couvert s'achève dans les délais et son inauguration aura lieu le 31 mai prochain. Ce bassin sera ouvert en dehors de la période estivale ou en cas de mauvais temps.

Nouvelles communales

- 8 Le message du Président du Conseil municipal
- 9 Conseil municipal du 22 avril
- 10 Sondage du PJV
- 11 Permanence chômage
- 14 Plan directeur de Vernier : faites-nous part de vos remarques
- 17 Tout feu, tout flamme à Vernier

- 18 Palmarès du Prix littéraire
- 19 Agenda
- 21 Jubilé 1997 des CFF
- 22 Concert annuel de la Fanfare
- 27 Petites annonces

Infos-quartier

- 25 AIVV : Les gens du Château
- 26 GRICABE : Plan directeur

Renseignements utiles

Administration municipale

Mairie de Vernier

Rue du Village 9, tél. 306 06 06
Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h

Etat civil (sur rendez-vous)

de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30
Tél. 306 06 26 ou 306 06 27

Pompes funèbres, tél. 342 30 60

Location des locaux communaux

Rue du Village 1, tél. 306 06 76

Centre de voirie

(Routes, parcs et promenades, TPV)
Via Monnet 3, tél. 306 07 67

Levée des ordures :

Sauvin Schmidt SA, tél. 304 01 00

Locaux de vote

Vernier I (Vernier-Village)

Ecole primaire de Vernier-Place

Vernier II (Châtelaine-Balexert)

Ecole primaire de Châtelaine
av. de Châtelaine 84

Vernier III (Aïre-Le Lignon)

Ecole primaire d'Aïre
Ch. du Grand-Champ 11

Vernier IV (Les Avanchets)

Ecole d'Avanchet-Jura
Rue du Grand-Bay 13

Service des sports

Secrétariat, tél. 796 62 96
Route du Bois-des-Frères 30

Service du feu, tél. 118

Gendarmerie genevoise, tél. 117

Poste de Châtelaine, tél. 796 25 11

Police municipale

Mairie de Vernier, tél. 306 06 06

Poste de Vernier

Rue du Village 1, tél. 306 06 83

Poste des Avanchets

Rue Grand-Bay 21, tél. 797 22 22

Poste du Lignon

Av. du Lignon 34, tél. 797 09 09

Appel sanitaire d'urgence

Cardiomobile, tél. 144

Médecins

Urgence AMG, tél. 322 20 20

SOS Médecins, tél. 348 49 50

Hôpitaux

Hôpital cantonal, tél. 372 33 11

Hôpital de la Tour, tél. 780 01 13

Centre antipoisons

Appel urgent, tél. 01/251 51 51

Bourse aux vêtements

Chaque mardi de 14h à 17h,
le 2ème jeudi du mois de 18h à 20h,
sous-sol de l'école des Ranches

Services sociaux

Service social communal

Rue du Village 1, tél. 306 06 20

Permanence chômage

Tél. 797 20 98

Chaque lundi et jeudi de 9h à 12h
Maison de quartier d'Aïre-Le Lignon

Centre social des Avanchets

Rue Grand-Bay 18, tél. 796 59 30

Centre social de Châtelaine

Ch. de l'Etang 4, tél. 979 06 06

Centre social du Lignon

Av. du Lignon 78, tél. 796 63 11

Service d'aide à domicile A.G.A.D.

Tél. 979 06 06

Service d'aide et de soins

communautaires, tél. 979 06 06

Repas à domicile, tél. 827 85 00

SOS enfants, tél. 312 11 12

Conseils juridiques (sur rendez-vous)

Service social, tél. 306 06 20

Un lundi sur deux, de 16h30 à 18h30

Centre social du Lignon,

Tél. 796 63 11 **et Centre social de Châtelaine** Tél. 979 06 06

Un mardi sur deux, de 16h30 à 18h30

Edité par l'Administration municipale

Thème (*pages bleues*)

Serge GUERTCHAKOFF

Pages communales (*vertes*)

Robert BORGIS

PAO - production et publicité

Mlle Malory MEX

Correction : Mme J. BERNASCONI

Mairie de Vernier - CP 520

Tél. 306 06 06 - Fax 306 06 60

Imprimé par SRO-KUNDIG,
sur papier offset extra-blanc mat,
sans chlore.

Prochain numéro :

RAPPORT D'ACTIVITES

parution 20 juin 97

délai rédactionnel 30 mai 97

Journal tiré à **14'500** exemplaires

Le bassin du Lignon est achevé

Profitant du 25^e anniversaire de la piscine du Lignon ou plutôt du complexe de loisirs aquatiques, Informations Vernier de juin 1994 avait retracé les grandes lignes de sa genèse. Nous n'y reviendrons donc pas. Cependant, il est nécessaire de revenir brièvement sur ce qui a trait plus spécifiquement au bassin couvert.

Pétition communiste

A l'origine de la pétition qui circula voici plus de dix ans déjà : la section verniolane du parti du travail.

Cette pétition, qui obtint 656 signatures de personnes domiciliées essentiellement dans la région d'Aïre-Le Lignon, réclamait à la fois la construction d'un bassin de 25 sur 16 mètres (soit les dimensions du bassin réalisé) et d'une patinoire de 30 sur 60 mètres. Ambitieuse. «Le parti du travail estime que la réalisation de ces équipements sportifs ne saurait attendre la fin des années quarantevingt» déclarait alors la pétition.

En fait, il aura fallu paradoxalement que la crise s'installe pour voir cet objet ressortir dans le plan des investissements. Huit années plus tard, au milieu de la législature 1991-1995, une demande de crédit d'étude relançait le processus.

Depuis lors, les étapes se sont rapidement enchaînées, ponctuées par une volonté de grande ouverture. Un concours d'architecture fut lancé en octobre 1993. C'est ainsi que le projet «Bikini Park» du bureau Rino Brodbeck & Jacques Roulet fut désigné par un comité où siégeait notamment Bernard Buntschu, l'un des pères de la pétition de 1984.

A chantier exceptionnel, mesures exceptionnelles. Le Conseil administratif, soutenu par le Conseil municipal, décida d'ouvrir l'appel d'offres aux entreprises de toute la Suisse romande et même de Berne.

En septembre 1995, certains postes étaient ainsi adjugés à des entreprises vaudoises (la démolition et le terrassement notamment).

Par contre, en ce qui concerne le gros oeuvre, l'important poste de maçonnerie est revenu à Scrasa, une



Octobre 95 : Démolition de la pataugeoire existante

entreprise genevoise se trouvant dans le giron du groupe Bouygues, tel Losinger, Colas ou Piasio.

Economies d'énergie

Initié en quelque sorte par le magistrat Christophe Iseli, ce bassin couvert aura été réalisé par les services de Gabrielle Falquet et sera exploité par ceux de Marc-Henri Brélaz.

Cette vaste énergie déployée par l'ensemble du Conseil administratif n'aura pas été perdue !

A ce propos, le nouveau bassin bénéficiera de l'énergie solaire. 57 m² de capteurs thermiques fourniront une grande partie de l'eau chaude sanitaire. En outre, 30 m² de capteurs

photovoltaïques récupérés à bon prix auprès de l'Ecole d'ingénieurs, devraient fournir un peu d'électricité également.

Il est prévu, dans un but didactique, d'installer un panneau synoptique capable de transmettre des données quant à l'énergie transmise grâce au solaire. Le coût du panneau en question a momentanément repoussé son achat.

En outre, il se pourrait que les déchets engendrés par les différents restaurants McDonald's à Genève (soit actuellement 600 tonnes par année) servent à chauffer le bassin couvert, en complément de l'apport solaire. Une étude est actuellement menée par l'Office cantonal de l'éner-



Octobre 95 : Oeuvre architecturale réalisée par l'équipe du Service des sports lors de la dépose des pavés de l'accès

Le bassin du Lignon est achevé



Novembre 95 : Terrassement terminé, pose du béton de propreté zone bassin

gie (OCEN). Le site du Lignon n'a pas été encore retenu, mais il offre d'indéniables avantages : la piscine est un preneur de chaleur adéquat (l'été le bassin sera chauffé à 24 degrés et le reste de l'année à 27,5 environ); Vernier a d'ores et déjà servi de commune pilote pour l'application d'Ogure (plan des mesures visant à combattre les gaspillages d'énergie). En outre, la grande partie des restaurants McDonald's sur Genève se situe sur un axe Meyrin-Vernier-Centre ville.

Après avoir conclu que des technologies existent et sont économiquement intéressantes pour des installations de l'ordre de 900 à 1000 tonnes par année, l'OCEN doit maintenant peaufiner les aspects économique et logistique de son étude. «Le site du Lignon reste privilégié, mais aucun site n'est pour l'heure choisi» nous indique-t-on. La décision finale doit être prise d'ici à cet été.

Pour en finir avec l'aspect énergétique, précisons que désormais, le traitement de l'eau et la ventilation fonctionnent selon le nombre de baigneurs. Des détecteurs de présence ont été installés.

Quant aux douches et aux robinets, ils ont été automatisés où cela était possible et raisonnable.

En bref, c'est une somme d'environ 250 000 francs qui a été consacrée aux économies d'énergie.

Ecole et public

Comme cela a été dit voici 3 ans déjà, ce bassin couvert doit servir en priorité aux écoliers ne disposant que de six cours de natation pendant la 5e primaire à la piscine des Vernets. Ce qui représente en fait toutes les classes de la commune, excepté celles qui bénéficient des bassins des Avanchets et des Ranches (Vernier-Village).

Si les horaires doivent encore être ajustés à l'usage, ils sont connus dans les grandes lignes. Les enfants des écoles devraient utiliser le bassin couvert de 8h à 11h45 et de 13h45 à 16h pendant toute la semaine, sauf le mercredi. Cela représente globale-

ment un tiers d'ouverture. Le reste du temps, les nouvelles installations (bassin et pataugeoire) seront à disposition du public, soit entre midi et deux, ainsi que les soirs et le week-end (de 9h30 à 17h).

Pendant les vacances scolaires, le bassin couvert sera ouvert au public.

Pour des raisons d'économies budgétaires, il est prévu de n'ouvrir le bassin couvert l'été que lorsqu'il fera mauvais temps. Ainsi, le gardien du bassin extérieur non nageur le fermera et ira surveiller le bassin intérieur. Mais il va de soi que le bassin olympique extérieur reste ouvert, même en cas de mauvais temps.

Le Service des sports entend donner des cours de natation le mercredi dans le bassin couvert, le matin aux enfants et en soirée pour les adultes. Une formule qui fonctionne déjà aux Avanchets et aux Ranches.

En 1996, ce sont 237 enfants et 56 adultes qui ont suivi l'une des trois sessions annuelles (10 cours) aux Ranches. Quant aux Avanchets, ce sont 442 enfants et 41 adultes qui ont profité de ces cours payants.

Formation d'un club

Suite aux nombreux appels lancés par le biais d'Informations Vernier notamment, un club de natation verniolan devrait voir le jour. Une séance est prévue en mai avec les personnes s'étant manifestées.



Novembre 95 : Partie du bâtiment existant démolie

Le bassin du Lignon est achevé

Il s'agira dans un premier temps de discuter des propositions et voeux émis. On peut donc espérer voir se créer enfin un club verniolan qui pourrait ainsi bénéficier de certaines plages d'heures en fin de soirée.

Un tel club serait d'autant plus le bienvenu que le bassin couvert a été conçu pour pouvoir accueillir les compétitions de niveau national (championnat suisse, etc.). Il s'agit d'avoir un bassin long de 25,01 mètres.

En effet, des plaques de touches d'une épaisseur d'un centimètre doivent être insérées d'un côté du bassin.

Une fois les blocs de départs fixés, un géomètre viendra faire les mesures finales.

Après cela, la commune fera une demande officielle d'homologation.

Tarifs modifiés

Saisissant l'occasion de ce vaste chantier - les vestiaires ont été refaits, l'entrée a été déplacée, les locaux du Service des sports entièrement modernisés - la commune a changé le système d'entrée.

Ce sont désormais des cartes magnétiques identiques à celles que l'on reçoit dans les parkings qui seront utilisées. La clientèle qui possède encore des jetons peut les échanger sur place.

Quant aux tarifs, voici les principales modifications :

- Un abonnement adolescent (né entre 1979 et 1981) est créé pour 10 entrées.
- Le tarif adulte pour une simple entrée, qui était resté à 4 francs malgré l'introduction de la TVA, passe à 5 francs.
- Le tarif enfant passe quant à lui de 1 franc à 1,50 franc. Mais désormais, les enfants ne payent qu'à partir de 6 ans, l'année de naissance faisant foi. Ensuite, le tarif adolescent s'applique jusqu'à 16 ans.
- Les abonnements demi-saison, soit 8 semaines consécutives, sont supprimés. Par contre, un abonnement pour la saison d'hiver apparaît logiquement. De même qu'un abonnement annuel (80 francs pour



Février 96 : Construction des murs du bassin



Juin 96 : Lanterneau sur structure métal de la halle posé

les enfants, 170 francs pour les adolescents et 250 francs pour les adultes).

Même s'il est encore trop tôt pour connaître le coût exact du chantier, à fin avril 1997, il apparaissait un léger dépassement de 271 000 francs, par rapport aux 11,8 millions de francs votés. Cette différence provient d'un certain nombre de rajouts. Dans le devis initial, le mobilier de bureau n'avait pas été pris en compte. Pour le restaurant, seules les installations fixes de cuisine étaient prévues. Alors que finalement, la commune le louera avec le mobilier, les éclairages, etc.

Sur ces quelques millions de francs, il faudra déduire les subventions qui pourraient être octroyées. Le Sport-Toto nous a versé 50 000 francs et la Commission cantonale des sports a ainsi promis de verser une somme de 2,4 millions. Des réponses sont par ailleurs attendues du Département de l'instruction publique et de l'Office fédéral de l'énergie.

Intense animation

Enfin, on ne saurait parler du nouveau bassin sans mentionner la complète transformation du restaurant. Sachez que l'on pourra accéder au «Casse-Routine» sans avoir à péné-

Le bassin du Lignon est achevé



Janvier 97 : Vue générale depuis les immeubles du Lignon, pose des capteurs solaire en cours

trer dans la piscine (même si le bâtiment abritant l'entrée est commun). Disposant d'une salle au rez de 100 places assises et d'une terrasse de 150 places assises, le nouveau restaurateur est enchanté.

Enzo Marcello, qui tient également l'établissement «Le Gîte» à Cartigny, a plein d'idées pour l'animation. Ouvert sept jours sur sept, il sera secondé par Yvon Gemmet, directeur du restaurant et du self-service (uniquement accessible depuis la piscine). Ils ont fait fabriquer une grande roue, style roue de la fortune, avec une cinquantaine de numéros. Chaque client participera, sans avoir à payer pour cela, à une sorte de loterie. Pour ce faire, le client tire un jeton à son arrivée.

Un tirage au sort aura lieu tous les quart-d'heure à midi et toutes les demi-heures le soir dès 20h. Un lot sera offert à celui qui aura tiré le bon numéro. A 12h30, il s'agira d'un lot spécial, le gagnant se verra offrir les repas et les boissons de sa table. En outre, ils ont prévu également un tirage annuel avec un gros lot (voyage, voiture, téléviseur...).

Enzo Marcello entend axer son animation également sur les repas d'anniversaire. A partir des renseignements communiqués pour la carte de fidélité, des anniversaires surprises seront ainsi mis sur pied.

Précisons aussi qu'il y aura de la musique d'ambiance tous les soirs.

Quant à leur cuisine, elle se veut méditerranéenne. Ils souhaitent initier les Verniolans à leur spécialité : les mini brochettes (agneau, poulet ou calamars).

De quoi animer et compléter l'offre depuis la fermeture du Café du Châlet, ainsi que la conversion de la Brasserie du Lignon en pub.

Au vu de la faible fréquentation de 1996 (92 297 entrées, soit la plus basse depuis dix ans), gageons que cet ensemble rencontrera le succès escompté et permettra de franchir la barre du 4 000 000 000e client d'ici peu.

Serge Guertchakoff



Novembre 96 : Gros oeuvre terminé

Programme de l'inauguration

- 10h30 Accueil
- 10h45 Fanfare et verrée
- 11h Allocution de Marc-Henri Brélaz, Maire
Ernest Greiner, Président du Conseil municipal
Jacques Roulet, architecte
- 11h15 Fanfare
- 11h30 Démonstration de natation
- 12h Buffet, avec l'orchestre «Les Myosotis»
- 14h Clôture de la manifestation. Entrée gratuite pour le public

Le bassin du Lignon est achevé



Mars 97 : Façade de la halle bassin et restaurant depuis la nouvelle pataugeoire

Rappel chronologique

31 mai 1969	Inauguration officielle des trois bassins extérieurs du Lignon
11 décembre 1984	Dépôt d'une pétition munie de 656 signatures pour la construction d'un complexe couvert piscine-patinoire
26 mars 1985	La pétition est envoyée à l'unanimité au Conseil administratif
4 août 1993	La piscine accueille le 3 000 000 000e client
22 juin 1993	Une demande de crédit relative à une étude pour la construction d'un bassin couvert est présentée aux élus.
12 octobre 1993	Le crédit d'étude, d'un montant de 500 000 francs, est voté et le concours d'architecture sur invitation (8 bureaux d'architectes) est lancé.
28 avril 1994	Les lauréats du concours sont désignés.
25 juin 1994	Journée portes ouvertes à l'occasion du 25e anniversaire.
22 décembre 1994	Dépôt de l'autorisation de construire.
7 mars 1995	Dépôt devant le Conseil municipal de la demande pour le crédit de construction.
11 avril 1995	Unanimes, les élus votent un crédit de 11,8 millions de francs.
12 juillet 1995	L'autorisation de construire est délivrée.
Mi-octobre 1995	Ouverture du chantier.
29 novembre 1995	Cérémonie officielle de la pose de la première pierre.
Mi mai/mi-sept. 1996	Ouverture normale de la piscine du Lignon, mais buvette provisoire.
Mi-mai 1997	Fin des travaux et ouverture des piscines.
31 mai 1997	Inauguration officielle du bassin couvert.

Pro natura Attention au nettoyage de printemps !

Le printemps est la saison où la nature se réveille, les fleurs s'épanouissent et, chez les animaux, les couples se forment puis élèvent leur progéniture.

A cette période toute la vie sauvage est très vulnérable et il ne faut surtout pas les déranger. Toute incursion provoque un stress, la fuite, voire l'abandon des portées.

Un grand nombre d'animaux niche dans le sol, dans les fourrés et dans les hautes herbes, les perdrix, les lièvres et les chevreuils par exemple, certains oiseaux nichent même parmi les pierres qui bordent les cours d'eau. Ne quittez pas les sentiers et tenez votre chien en laisse.

Le nettoyage des cours d'eau, des milieux humides ou de la forêt est particulièrement malvenu au printemps et en été. Tous sont des refuges pour la faune sauvage. Sur le canton de Genève, les sites naturels sont souvent isolés, des champs ou des routes les séparent et les animaux ne peuvent se réfugier ailleurs.

Contribuez à protéger la nature, évitez de la déranger au printemps, planifiez les nettoyages pour l'automne et l'hiver.

Vidange du barrage de Verbois

Du 30 mai au 4 juin 1997.

Le niveau de la retenue d'eau sera progressivement abaissé dès le vendredi 30 mai à 20h; il atteindra sa cote la plus basse le dimanche 1er juin en fin de journée.

Il sera maintenu ainsi jusqu'au mardi 3 juin, à minuit au plus tard.

Le message du président du Conseil municipal

Dans sa séance du 20 mai, le Conseil municipal a procédé à l'élection de son bureau et, selon le tournoi établi depuis plusieurs années, c'est le vice-président Ernest Greiner qui succède à Myriam Martenet à la barre du législatif verniolan.

Comme de coutume, nous présentons à nos lectrices et lecteurs le message adressé par le nouveau président.



Au XXe siècle, pour la première fois dans la longue histoire de l'humanité, l'homme a vu sa planète depuis l'espace.

Etant donné que les avions survolent notre commune, combien d'hommes n'ont-ils pas vu notre commune depuis leur avion ? Pratiquement tous les grands hommes d'Etat ont survolé notre commune. De là-haut, qu'ont-ils vu, qu'avons-nous tous vu si nous avons un jour pris l'avion ?

Le Rhône, déjà ancré dans nos armoiries, avec sa courbe et ses magnifiques rives protégées, ainsi que Le Lignon, un bâtiment géant où Gargantua aurait pu avoir son domaine, s'il vivait encore aujourd'hui. On voit une commune plutôt tranquille, et ces passagers qui ont, un jour ou l'autre,

survolé notre «espace aérien» ne savaient certainement pas que, lors de son rattachement à Genève, Vernier ne comptait que 556 habitants.

Depuis, Vernier, forte aujourd'hui de 29 000 habitants, a vécu une prodigieuse explosion démographique. Vernier représente-t-elle alors une île de bonheur ? Certainement pas. La vie moderne a précipité le rythme de nos pas et la cadence de notre cœur. Les attentes déçues et la vie trépidante que nous menons apportent souvent tristesse, découragement et désespoir à certains, soucis, agitation et stress à d'autres. Une partie des habitants de Vernier n'est pas épargnée par ces maux.

En ces temps modernes, où les fusions d'entreprises dans une économie de marché sont de plus en plus dictées par le profit, le souci de la justice sociale doit accompagner la déréglementation ainsi que la libéralisation. Car l'homme ne peut pas vivre s'il est réduit à l'état d'objet, s'il est comme un dé jeté au panier.

Il souffre gravement si on le réduit à l'état de machine à manger et à se reproduire, même s'il dispose d'une certaine sécurité sociale.

J'ai l'espoir que Vernier réussira la transition, le passage difficile, aussi bien au niveau social et économique que financier, car notre commune n'est pas seulement faite de 29 000 téléspectateurs passifs, mais d'hommes et de femmes responsables.

Gardons confiance en notre commune, car la diversité de ses habitants, son mélange d'enfants, une jeunesse intégrée, de personnes âgées tolérantes et l'absence de graves problèmes politiques, me font croire que beaucoup d'entre nous tiennent à la même corde qui s'appelle : Bonheur, Solidarité et Tolérance.

Je reste persuadé qu'il fait bon vivre à Vernier et je souhaite à vous tous qui habitez notre commune de conserver un état d'esprit positif.

Le Président du Conseil municipal
Ernest Greiner

Ramassages ménagers au mois de juin 1997

Déchets encombrants mardi 3 juin

(Lits, matelas, fauteuils,
petits meubles, télévision,
pneus, skis...)

Déchets métalliques jeudi 5 juin

(machines à laver,
cuisinières, vélos,
vélomoteurs, batteries...)


PHARMACIE
DU LIGNON

Salut les enfants!
Venez me retrouver à la Pharmacie du Lignon
le mercredi 4 juin.
Je vais vous gâter!



BON POUR FR.



DE RÉDUCTION

A l'achat de 3 P'tits Pots Nestlé (1 BON par achat). A faire valoir dans votre pharmacie,

La séance est présidée par Ernest Greiner du fait que la présidente du Conseil, Myriam Martenet, a récemment mis au monde une petite fille. Les félicitations fusent.

A fin mars, la commune comptait 29171 habitants, dont 1463 personnes sans emploi.

Parmi les communications du Conseil administratif, relevons que l'autorisation de construire délivrée par le Département des travaux publics et de l'énergie pour le changement d'affectation de la villa du chemin de Champ-Claude en maison de quartier a fait l'objet d'un recours des voisins auprès de la commission compétente. Le projet est donc bloqué jusqu'à bien jugé de ce dossier.

L'Office fédéral de l'environnement a accordé l'autorisation de défricher 13600 m² dans le cadre du chantier de l'adaptation et de l'extension de la STEP d'Aïre. Cette autorisation est assortie de l'obligation de reboiser 18 500 m², dont 4000 m² sur le site même et 14 500 m² à Aïre.

Par ailleurs, le Conseil administratif a trouvé un arrangement avec le propriétaire des parcelles de Châtelaine pour l'acquisition d'un terrain pouvant accueillir une nouvelle école dans ce quartier en pleine expansion. Ce projet, prévu au plan pluriannuel des investissements, fera l'objet d'une délibération qui sera présentée aux élus avant l'été.

Enfin, le Conseil administratif a reçu la démission de Pierre-Henri Mayoraz, responsable du service du génie civil de la commune.

Après avoir entendu le rapport de Jacques-Eric Richard (S), les élus acceptent à l'unanimité (moins une abstention) la vente des actions de Télévernier SA à la société Cablecom Holding AG pour le prix de 150 000 francs.

La convention signée en 1988 restera en vigueur jusqu'à son échéance, soit en 2003. Elle permet à la com-

mune de garder une place au Conseil d'administration de Télévernier SA.

Pacte pour l'emploi

C'est par 24 voix contre 4 (R) et 2 abstentions (L) que les élus acceptent d'ouvrir un crédit budgétaire supplémentaire de 25 000 francs pour l'étude du projet «Pacte pour l'emploi». En résumé, il s'agit de se pencher sur la problématique de l'emploi, notamment chez les jeunes, à l'heure où notre commune est très fortement touchée par le chômage.

A cette fin, le Conseil économique et social va d'abord analyser la faisabilité des projets envisagés (création d'un service placement, d'une boutique-service offrant une infrastructure technique, un journal «Le Quotidien de Vernier» mis sur pied sous forme d'entreprise de réinsertion et un réseau de ressources) en établissant des contacts avec tous les partenaires potentiels. Un rapport est attendu cet été afin d'aller rapidement de l'avant.

Sans débat, les élus acceptent ensuite à l'unanimité de donner un préavis favorable à une dérogation de surface concernant la construction de trois villas au chemin des Grillons.

Résolutions

Trois résolutions sont proposées.

La première, issue du groupe démocrate-chrétien, propose la mise sur pied d'un stand politique lors de la Vogue de Vernier. Ce dernier serait ouvert aux candidats de tous les partis qui se présenteront aux élections cantonales de cet automne. Le but est ainsi de leur permettre de se faire connaître des Verniolans. L'entrée en considération est refusée par 23 voix contre 6 (Pdc + E) et une abstention.

L'entrée en considération sur la seconde résolution, présentée par François Ambrosio (R), ne reçoit pas un meilleur accueil : 19 non, 5 oui (R + 1 AdG) et 6 abstentions. Ce dernier

réclamait au Conseil fédéral des mesures interventionnistes afin de relancer l'économie.

Enfin, la troisième résolution, présentée par les partis de gauche et les Verts, demande au canton plus de compréhension à l'égard du renvoi des Bosniaques. Par 23 voix contre 6 (R et 2L), sa prise en considération est acceptée.

Comptes 1996

Après diverses interpellations et questions orales, quatre objets sont envoyés pour étude en commission. Il s'agit des comptes 1996 de la Fondation Vernier-Signal, des comptes 1996 de la Fondation des maisons communales de Vernier, des dépassements de crédits de fonctionnement et des investissements 1996.

A ce propos, le conseiller administratif Christophe Iseli commente brièvement ces derniers : «La situation est mauvaise. Nos espoirs ont été déçus en matière de reprise économique. Le Département cantonal des finances s'est à nouveau trompé et nous devons en assumer les conséquences. Résultat : l'excédent de charges se monte à plus de 3 millions de francs.

Par ailleurs, nos investissements ont été plus de trois fois plus élevés que la moyenne des 5 années précédentes (3,6 mios), soit 11,5 millions (liés à la construction du bassin couvert). Il ne s'agit pas d'un dérapage mais d'une politique anticyclique».

S.G.

Prochaine séance du CM

Mardi 17 juin à 20h30

Dorénavant, les procès-verbaux des séances plénières du Conseil municipal pourront être consultés dans les bibliothèques municipales, aux heures d'ouverture de celles-ci.



Pour sa **2e** année d'existence, le Parlement des jeunes de Vernier a profité de la **20e** édition de la Vogue de Vernier, qui s'est déroulée les 2,3 et 4 mai dernier, pour réaliser un sondage auprès de la population, toutes catégories confondues.

200 personnes ont bien voulu se prêter au jeu et nous accorder ainsi quelques instants, chose apparemment difficile dans les temps actuels. Nous les en remercions encore une fois.

Ce sondage avait pour but principal d'informer les Verniolanes et Verniolans des différentes activités du PJV. Pour certains, ce fut même la découverte du PJV...

Nous vous proposons ici, très superficiellement, les résultats de l'enquête réalisée par une équipe du PJV. Les seules réponses possibles aux questions 3, 4 et 5 sont en gras. Nous sommes à votre entière disposition pour toute information supplémentaire et attendons avec impatience vos remarques.

Carlos Garcia
Pour le PJV

Sondage PJV - Vogue de Vernier les 2, 3 et 4 mai 1997

- | | |
|---|---|
| <p>0. Que signifie PJV ?
68% a) Ont répondu Parlement des jeunes
32% b) N'ont pas répondu correctement</p> <p>1. Avez-vous déjà entendu parler du Parlement des jeunes de Vernier ?
44% a) Si oui, de quelle manière ?
56% b) Non</p> <p>2. Connaissez-vous d'autres parlements des jeunes à Genève ou en Suisse ?
18% a) Si oui, le(s)quel(s) ?
(Parmi les plus cités : PJ Meyrin et PJ Ville de Genève)
82% b) Non</p> <p>3. Qui peut faire partie du Parlement des jeunes de Vernier ?
94% a) Tout intéressé habitant sur la commune de Vernier
6% b) Les Suisses uniquement</p> <p>4. Quelle est la limite d'âge pour être membre du PJV ?
10% a) Il n'y a pas de limite
10% b) Il faut être majeur
80% c) 15-23 ans</p> <p>5. Faut-il payer pour être membre du PJV ?
4% a) Oui, 20.- par an
2% b) Oui, 50.- par an
94% c) Non, c'est gratuit</p> | <p>6. A quoi sert le Parlement des jeunes de Vernier ?
8% a) Sensibiliser les jeunes à la politique
78% b) Permettre aux jeunes de s'exprimer et d'agir dans le contexte de la commune
14% c) Se rencontrer entre amis autour d'un verre</p> <p>7. Le PJV a plusieurs projets. Lequel vous semble-t-il le plus intéressant ?
20% a) Rallye familial dans toute la commune
68% b) Introduction du droit de vote des étrangers au niveau cantonal
12% c) Journée sportive pour toute la famille</p> <p>8. Avez-vous un autre projet pour le PJV ?
36% a) Si oui, lequel ? (Parmi les plus cités : création d'un centre de loisirs et organisation de soirées disco)
64% b) Non</p> <p>9. Pensez-vous que le PJV a des chances d'imposer ses projets ?
6% a) Toujours
50% b) Souvent
40% c) Rarement
4% d) Jamais</p> <p>10. Le Parlement des jeunes de Vernier vous intéresse-t-il ?
22% a) Oui, et je viendrai peut-être à la prochaine réunion
66% b) Oui, et je le conseille aux jeunes même si je ne pense pas faire partie du PJV
12% c) Non, ça ne m'intéresse pas du tout.</p> |
|---|---|

Rappel : Prochaine séance du PJV lundi 2 juin à 18h30 à la Mairie de Vernier

La commune de Vernier propose à toute personne intéressée par

***l'emploi, un accueil
chaque lundi et chaque jeudi
de 9h à 12h***

- ✓ aux jeunes en début de carrière
- ✓ aux adultes préoccupés par l'emploi
- ✓ aux femmes décidées à reprendre une activité professionnelle
- ✓ à tous les chômeurs et chômeuses.

***Information - Accueil
Soutien - Formation***

Nous mettons à votre disposition :

- téléphone
- photocopieuse
- PC
- journaux

Nous vous proposons une information sur le service d'orientation professionnelle par une psychologue conseillère en orientation

le 19 juin 1997 de 10h à 12h

- ◆ Mieux connaître le monde des formations
- ◆ Faire le point de votre situation professionnelle
- ◆ Atelier d'orientation en groupe
- ◆ Au chômage et après

***N'hésitez pas à venir vous informer
à l'accueil
chômeurs et chômeuses***

MAISON DE QUARTIER D'AIRE-LE LIGNON

Ch. Nicolas-Bogueret 12 bis - 1219 AIRE

Tél. 970 06 93

Service des sports

ECOLE DE TENNIS

destinée aux jeunes de 8 à 16 ans

PERIODE JUSQU'AU 25 JUIN 1997

Le mercredi

Prix : Fr. 140.- pour 16 leçons

ECOLE DE BADMINTON

destinée aux jeunes de 9 à 18 ans

PERIODE JUSQU'AU 25 JUIN 1997

Le mercredi

Prix : Fr. 50.- pour 15 leçons

En collaboration avec l'Association cantonale genevoise de badminton (ACGB).

***Renseignements et inscriptions :
Centre de tennis d'Aire,
17, ch. des Lézards, 1219 Aire, tél. 796 21 98.***

TENNIS D'AIRE - saison 1997

Jusqu'au 26 octobre 1997

Tous les jours de 9h à 22h

Tennis

Court couvert

1 heure Fr. 13.-

1 heure (jusqu'à 18 ans) Fr. 8.-

Possibilité d'abonnement pour la saison

Court extérieur

3/4 heure Fr. 10.-

3/4 heure (jusqu'à 18 ans) Fr. 6.-

Abonnement 10 x 3/4h + 1 période gratuite Fr. 100.-

Badminton

1 heure Fr. 9.-

1 heure (jusqu'à 18 ans) Fr. 7.-

Abonnement 10 x 1h + 1 période gratuite Fr. 90.-

(jusqu'à 18 ans) Fr. 70.-

Possibilité d'abonnement pour la saison

Renseignements : Tennis d'Aire,
17, ch. des Lézards, 1219 Aire, tél. 796 21 98.

CHERCHONS POUR LA PISCINE DU LIGNON

HOTESSE-CAISSIERE

Les candidates doivent remplir les conditions suivantes :

- être de bonne présentation
- être capables de tenir une caisse informatisée
- être habituées au contact avec le public

Horaire env. 21,25 heures par semaine et comprend 1 week-end sur 2
Période du 17 mai au 7 septembre 1997.

Pour tout renseignement :

Commune de Vernier, Service des sports, rte du Bois-des-Frères 30, 1219 Le Lignon, tél. 796 62 96, le matin.

Ecole de plongée

Le Service des sports organise des cours de plongée sous-marine à la piscine du Lignon durant la saison d'été 1997 (de mi-mai à fin septembre).

Des brevets internationaux P.A.D.I. (Professional association of divers instructors) seront remis aux élèves qui auront réussi leur examen.

BAPTEME DE PLONGEE adolescents **Fr. 15.-**
adultes **Fr. 20.-**

OPEN WATER (pour débutants) **Fr. 500.-**

Age : 15 ans révolus (12 ans pour Junior Open Water)

Durée : env. 40 heures

(12 h de théorie, 5 plongées en piscine, 5 plongées en lac)

Horaire : mardi soir, jeudi soir et samedi toute la journée.

Le prix comprend : frais d'inscription, écolage, équipement de plongée, 10 plongées, certificats.

Le prix ne comprend pas : visite médicale (obligatoire), palmes, masques, tuba (obligatoire dès le 1er cours), gants, chaussons.

ADVANCED OPEN WATER **Fr. 350.-**

(pour personnes ayant déjà le brevet Open Water ou équivalent)

Le cours comprend : 1 théorie et 1 plongée de mise à niveau, 3 plongées obligatoires (de nuit, profonde et orientation), 2 plongées à thème.

Durée : env. 24 heures

ADVANCED OPEN WATER PLUS **Fr. 550.-**

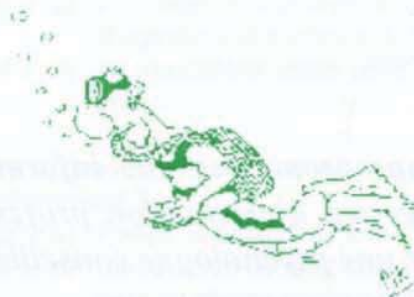
(pour personnes ayant déjà le brevet Open Water ou équivalent)

Le cours comprend : 1 théorie et 1 plongée de mise à niveau, 3 plongées obligatoires (de nuit, profonde et orientation), 6 plongées à thème, 1 cours de premier secours (M.F.A.) plus théorie.

Durée : env. 40 heures

OPEN WATER + ADVANCED OPEN WATER **Fr. 800.-**

OPEN WATER + ADVANCED OPEN WATER PLUS
Fr. 1000.-



MEDIC FIRST AID (M.F.A.) (ouvert à tous) **Fr. 120.-**
Premier secours et massage cardiaque.
Durée : 2 x 4 heures

RESCUE DIVER (plongeur sauveteur) **Fr. 650.-**
Pour personnes ayant le brevet Advanced Open Water + M.F.A. ou équivalent et ayant effectué un minimum de 50 plongées. Durée : env. 50 heures

MEDIC FIRST AID (M.F.A.) + RESCUE DIVER **Fr. 750.-**

DIVE MASTER, ce cours se fait uniquement sur demande en début de saison. Pour plus de renseignements, voir avec l'instructeur.

Tous les cours ne seront donnés que si un nombre suffisant de participants y sont inscrits (l'instructeur prendra contact avec chaque personne intéressée pour fixer les dates du cours).

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser à la caisse de la piscine du Lignon ou par tél. 796 62 96, le matin ou 079/213 32 03.

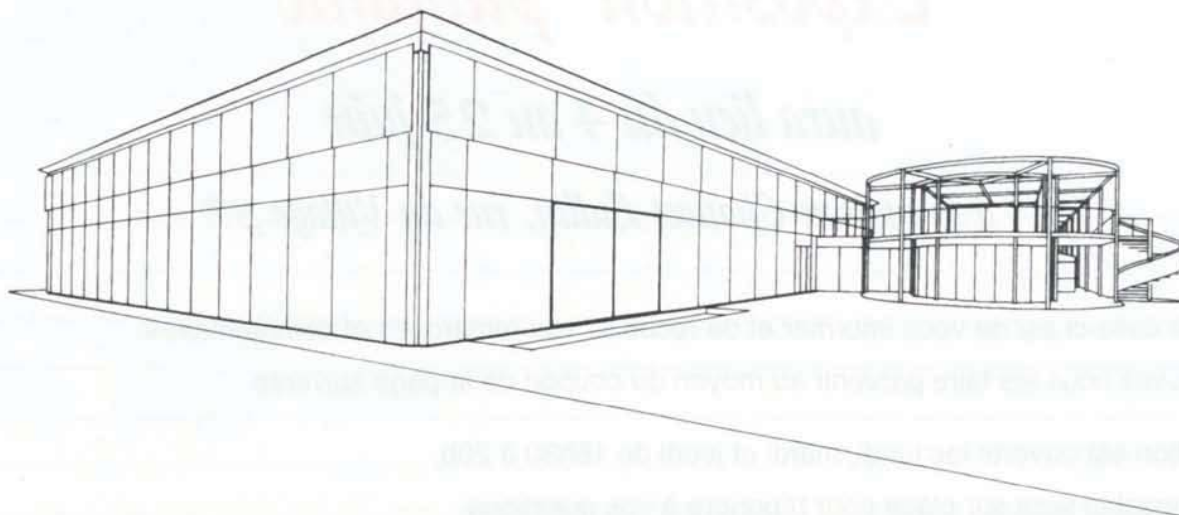
PISCINE DU LIGNON

NOUVEAU

BASSIN COUVERT DE 25m

RESTAURANT + TERRASSE

OUVERTURE SAMEDI 17 MAI 1997



A. 1 entrée

Tarifs 1997 (TVA 6,5% incluse)

Adulte	5.--
Enfant (1991-1982)	1.50

CA - Abonnements annuels

(valables du 17.05.1997 au 15.05.1998)

Adulte	250.--
Adolescent (1981-1979)	170.--
AVS - AI	170.--
Enfant (1991-1982)	80.--

B. 10 entrées

Adulte	40.--
Adolescent (1981-1979)	30.--
Enfant (1991-1982)	10.--

Les enfants jusqu'à six ans ne payent pas.

La légitimation de l'ayant droit est exigible en tout temps. Tous les abonnements sous lettre C sont personnels et non transmissibles.

C. CE - Abonnements saison été

(valables du 17.05 au 07.09 1997)

Adulte	90.--
Adolescent (1981-1979)	60.--
AVS - AI	60.--
Enfant (1991-1982)	30.--

Les habitants de la commune de Vernier peuvent bénéficier d'une remise de 10% sur le prix des abonnements (lettre C ci-dessus) sur présentation conjointe d'une attestation de domicile (valable une fois) et d'une pièce d'identité. Les attestations de domicile peuvent être obtenues auprès de l'Office cantonal de la population.

IMPORTANT ! PARKING PAYANT

La clientèle de la piscine bénéficiera d'un tarif préférentiel de **Fr. 1.- par jour**. Le paiement s'effectuera à l'intérieur de l'enceinte de la piscine, après le passage du contrôle des entrées.

N'oubliez pas de retenir votre numéro de case.

CH - Abonnements saison hiver

(valables du 08.09.1997 au 15.05.1998)

Adulte	180.--
Adolescent (1981-1979)	120.--
AVS - AI	120.--
Enfant (1991-1982)	60.--

Nous informons notre clientèle que pour des raisons d'effectif,

le bassin couvert ne sera ouvert qu'en cas de mauvais temps.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension.

Plan directeur de Vernier

Le nouveau plan directeur est en cours d'élaboration. Ce document constitue un important outil de gestion du territoire communal. En effet, il présente une vision à long terme de l'évolution souhaitée (circulations, logements, activités, espaces verts, etc.) et définit les principes et mesures à mettre en oeuvre pour y arriver.

Afin que toute la population intéressée par l'avenir de la commune puisse s'informer et s'exprimer, une

Exposition publique

aura lieu du 4 au 25 juin

à la maison Chauvet-Lullin, rue du Village 57

Le but de celle-ci est de vous informer et de recueillir vos remarques et commentaires.

Vous pouvez nous les faire parvenir au moyen du coupon de la page suivante.

L'exposition est ouverte les lundi, mardi et jeudi de 16h30 à 20h.

Un responsable sera sur place pour répondre à vos questions.

Une présentation publique

aura lieu le mardi 3 juin à 18h30

à l'aula de l'école des Ranches

et sera suivie d'une visite de l'exposition.

Vos remarques et commentaires sur l'actuelle version préliminaire devront nous parvenir avant le 15 juillet, afin que nous puissions en tenir compte dans le cadre de l'élaboration de la version finale du plan directeur communal.

Merci de votre intérêt et de votre collaboration.

Le Conseiller administratif délégué

Christophe ISELI

Expéditeur (facultatif)

Vernier, le 1997

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone :

COMMUNE DE VERNIER
Service aménagement
du territoire & génie civil
Via Monnet 3
1214 VERNIER

Mes/nos remarques et commentaires sur le projet du
plan directeur de Vernier.

Quartier :

Large rectangular area with horizontal dotted lines for writing.

Laisser en blanc, S.V.P.



Robert Vuillaume SA

4, ch. des Eglantines
1219 Châtelaine
Tél. 022/796 94 50 Fax 022/796 95 33

**MENUISERIE | CHARPENTE
ESCALIERS | COUVERTURE**

Revendeur concessionnaire
EgoKiefer

- Fenêtres PVC - Bois - Bois-métal
- Fenêtres rénovation
- Fenêtres phoniques
- Fenêtres thermiques

Volets aluminium

Portes d'entrée



G. SARACINO

**TRAVAUX DE PEINTURE
PAPIERS PEINTS
CRÉPI RUSTIQUE**

Atelier: 2 A, ch. du Sorbier
46, r. Virginio-Malnati 1214 Vernier
1217 MEYRIN Tél. 341 08 43

Natel: 079/203 99 62

Vincent PELLERITI



**MENUISERIE - AGENCEMENT
ÉBÉNISTERIE**

Réparations en tous genres

115, route de Vernier - 1219 Châtelaine
Tél. 796 82 23 - Fax 796 49 25

COLONIE DE VACANCES «LA JOIE DE VIVRE» Membre de la Fédération catholique des colonies de vacances

Si tu es né entre 1984 et 1990 soit le bienvenu au séjour «A» de «La Joie de Vivre».
Si tu es né entre 1983 et 1990 soit le bienvenu aux séjours «B» ou «C» de «La Joie de Vivre».
Cette maison simple et chaleureuse située à la «Côte-aux-Fées» sera ravie de t'accueillir à ses camps. Les inscriptions sont ouvertes, voici quelques indications pour programmer ton été.

Dates **Séjour «A» du samedi 12 juillet au vendredi 25 juillet 1997**
Séjour «B» du dimanche 27 juillet au samedi 16 août 1997
Séjour «C» du samedi 2 août au samedi 16 août 1997

Le prix des séjours est fixé comme suit :

Enfant résidant dans le canton de Genève : Camps A et C = Fr. 410.-, Camp B = Fr. 520.-
Enfant résidant hors du canton de Genève : Camps A et C = Fr. 520.-, Camp B = Fr. 690.-
Ces prix ne doivent pas empêcher la participation d'un enfant, des réductions pour famille nombreuse, ainsi que des arrangements et des réductions, sont possibles.

Renseignements et inscriptions auprès de :

Séjour «A» Loredana Scippa 47, ch. des Ailes, 1216 Cointrin. Tél. 798 73 02 (soir)
Séjours «B» et «C» Bernard Sauvain cp 106, 1211 Genève 28. Tél. 796 57 08 (répondeur)

GESTION DE FORTUNE



Choisissez la performance

 Banque Cantonale
de Genève

UNE QUESTION DE CARACTÈRE

Agence de Vernier: route de Vernier 219, 1214 Vernier, Tél. 341 15 30

Nous avons oublié de mentionner le nom de l'auteur du dessin illustrant la couverture de notre édition du mois de mars sur le tabagisme. Il a été réalisé pour la Journée mondiale sans tabac du 31 mai 1996 par

Yaniv BEN SOUSSAN
Ecole des Arts décoratifs
Classe graphistes 2.

Ecole BER Genève

**Classes du CYCLE et
10^e degré préprofessionnel
paramédical**

ou en
économie

**Cours d'été
Français pour étrangers
Secrétariat médical
Secrétariat**

*A votre service
depuis 1952*

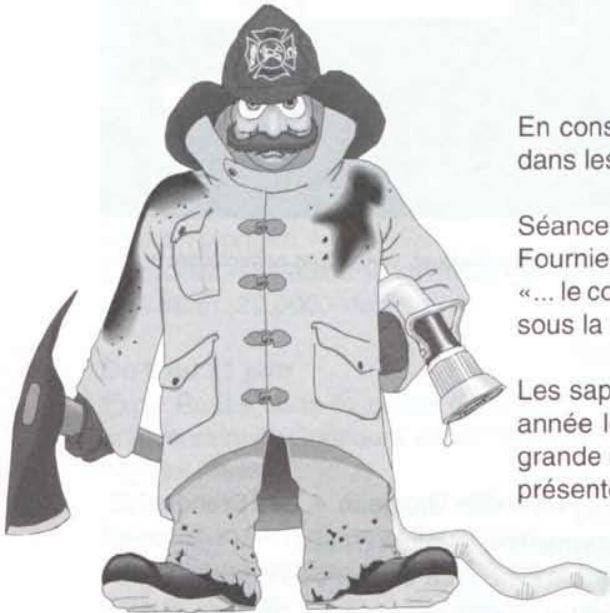
*Centre ville
Petits effectifs*

Appelez le 340 12 81 - 16, Gutenberg

TOUT FEU, TOUT FLAMME À VERNIER

SAMEDI 31 MAI 1997
À VERNIER-PLACE

175E ANNIVERSAIRE DES SAPEURS-POMPIERS DE VERNIER



En consultant les archives de l'administration municipale, nous pouvons relever dans les anciens procès-verbaux du Conseil municipal :

Séance extraordinaire du 31 mai 1822, sous la présidence de M. Pierre Antoine Fournier, Maire.

«... le corps des pompiers attaché au service de la pompe est organisé comme suit sous la présidence et la direction de Monsieur le Maire...»

Les sapeurs-pompiers (et les sapeuses-pomprières) de Vernier fêtent donc cette année leur 175e anniversaire et organisent, pour marquer cet événement, une grande manifestation à Vernier-Place le samedi 31 mai prochain, dont nous vous présentons ci-dessous le programme mis sur pied.

- | | |
|-------------|--|
| Dès 8h | - Petit-déjeuner campagnard |
| 9h-16h30 | - Course aux bidons
- Démonstration échelle Kreis & Schaeth |
| 9h-18h | - Exposition des véhicules de la compagnie et de la section Carbura
- Exposition de volailles |
| 11h | - Apéritif en musique avec la fanfare des pompiers |
| dès 12h | - Repas |
| 13h-18h | - Groupe folklorique
- «Les Mayintsons de Randogne» (Valais)
- «Les Myosotis»
- Dek'Onex
- Guggenmusik |
| 17h30-19h | - Apéritif officiel avec la Fanfare municipale
- Allocution du 175e
- Remise des prix course aux bidons |
| 19h30 | - Début du repas de gala |
| 21h45-23h45 | - Spectacle avec Bob Barbey et une pléiade d'acteurs «Ca pète le feu à Vernier» |
| Dès 24h | - Bal avec «Public Show» |



Réservation obligatoire pour le repas de gala avec spectacle.
Téléphonez à Maurice NUSBAUMER au 797 02 72.

Prix littéraire de Vernier

C'est dans le cadre du Salon international du Livre et de la Presse, à Palexpo, qu'à eu lieu le 1er mai dernier la proclamation du palmarès et la remise des prix de la septième édition du Prix littéraire de Vernier pour jeunes auteurs (de 16 à 25 ans), ouvert à toute la Suisse romande.

Au début de cette manifestation, Mme Gabrielle Falquet, conseillère administrative de Vernier, a fait une brève présentation de la commune et a relevé que la politique des autorités se tourne vers une culture diversifiée pour toutes les classes d'âge de la population, notamment pour la jeunesse avec le Festival de la jeunesse, Vernier-sur-Rock, etc., et ce prix créé afin de donner aux jeunes la possibilité de s'exprimer par l'écriture.

120 manuscrits sont parvenus au Service culturel, dont un peu plus d'un tiers a été retenu, dans une première lecture, pour le passage devant le jury présidé par M. Maurice Huelin et composé de Mmes Fazia Assad, Liliane Menetrey-Lacroix, Marcelle Perret-Gentil et M. Roger Lador.

Dans son rapport final, le jury confesse avoir été souvent admiratif, émerveillé parfois, plus rarement agacé par ces talents juvéniles.

27 participants étaient domiciliés dans le canton de Genève, dont 4 sur la commune de Vernier.



Cécile Borel, de Châteline a obtenu une mention dans la catégorie Prose

Parmi les lauréats, les jeunes Neuchâtelois se taillent la part du lion, remportant 7 prix sur les 16 décernés, lauréats qui ont reçu un prix en espèces, un certificat et des volumes «Lauriers 97» où les oeuvres des premiers et deuxièmes prix sont éditées.

Ce volume est disponible dans les librairies Payot et du Service culturel de Vernier au prix de Fr. 18.-.



Le jury et Mme Falquet, conseillère administrative

PALMARES PROSE 1997

Catégorie «A» 16-20 ans

Premier prix	«Le choix» de Joëlle Grosjean - Les Brenets/NE
Deuxième prix	«L'enterrement ou le miroir d'Isis» de Catherine Bex - La Chaux-de-Fonds
Mention	«Confidentiel» de Armelle Falco - Cressier/NE

Catégorie «B» 21-25 ans

Premier prix	«Voyage au pays des larmes d'or» de Stéphanie Pin - St-Maurice/VS
Deuxième prix	«La légende de Cramer Gulch» de Fabrice Gerber - Neuchâtel
Mention	«Cycle» de Nicolas Sauthier - Port/BE
Mention	«Agrabana» de Eric Devanthery - Bernex/GE
Mention	«Les mots volés au vent» de Cécile Borel - Châteline/GE

PALMARES POESIE 1997

Catégorie «A» 16-20 ans

Premier prix ex aequo	«Dans la tourmente de l'âme» de Florence Schlatter - Petit-Lancy/GE
	«Les enfants de la guerre» de Nadia Banzer - Macolin/BE
Pas de deuxième prix	
Mention	«Le grand perdu» de Antoinette Rychner - Neuchâtel
Mention	«Un beau jour je...» de Claire Spring - Granges/FR

Catégorie «B» 21-25 ans

Premier prix	«Salle d'eau arrière» de David Walther - Le Landeron/NE
Deuxième prix	«Mes yeux» de Véronique Andrié - Le Locle/NE
Mention	«La source» de Filippo Zanghi - Renens/VD
Mention	«Absences» de Carolyn Fleury - Petit-Lancy/GE

Agenda

Dans le hall de Balexert

Jusqu'au 7 juin

La plongée : une passion - un métier. Associations relatives au monde subaquatique, dernières nouveautés technologiques, des professionnels du film, de la photo, des travaux publics en plongée.

Concours «l'île aux trésors» doté de plus de Fr. 20 000.- de prix.

Du 9 au 21 juin

Expo Roses dans le cadre du 50e anniversaire du Concours international des roses.

Début juin, 4 nouveaux tapis roulants mis en service pour accès au mail directement des 2 étages de parking.

Le L.A.C.A.L. Les artistes créateurs et amis du Lignon

Si le LACAL existe aujourd'hui, c'est un peu grâce à Madame Robert, aux bénévoles de la MACAV et à la Mairie de Vernier, aux commerçants du Shopping-Lignon et aux gens que nous y rencontrons. Nous les en remercions ici publiquement.

Nous cherchons, en vue d'expositions - ventes - animations, des artistes et des artisans amateurs touchant les domaines suivants : poupées, gravure sur verre et sur cuir, marbrage de papier, travail du cuir, peinture sur verre. Tous autres artisanats sont les bienvenus.

Age indifférent de 7 à 77 ans.

A contacter

Mme Paley tél. 796 90 26
Mlle Christen tél. 796 81 08
M. Venturi tél. 797 23 77.

LA MACAV

Du 2 au 28 juin 1997

ATELIER EMPREINTE

ALBA VIENNE



DESSIN ET ACTIVITES CREATRICES POUR ENFANTS

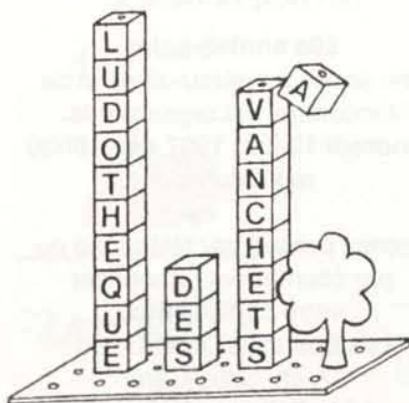
Tout enfant a un besoin de laisser des traces, des empreintes, de s'exprimer et de se manifester aux autres.

Par ses propres moyens, il tâche d'interpréter ses sensations, ses joies ou ses souffrances. On peut alors observer sa façon de vivre et de penser.

14 et 15 juin

KERMESSE DE LA PAROISSE CATHOLIQUE DE VERNIER

Animation par Paco SOTO
musicien auteur-compositeur-interprète



LA LUDOTHEQUE DES AVANCHETS
organise le

TROC DE JEUX ET JOUETS DES ENFANTS

mardi 3 juin 1997
de 15h30 à 18h

sur la place du marché.

Venez vendre, acheter ou échanger
jeux, jouets, patins, raquettes, BD, etc.,
en bon état.

SVP affichez vos prix clairement.

Renseignements à la ludothèque.

Kermesse de l'Epiphanie

Une date à retenir d'ores et déjà, c'est la Kermesse de l'Epiphanie du Lignon des **4 et 5 octobre** prochain, avec un programme du tonnerre, puisqu'à part les stands traditionnels, nous aurons cette année un mur de grimpe, un jeu d'échecs, des foot de table, le thé dansant du samedi à 16h, un groupe d'accordéonistes, une Guggenmusik, etc.
D'autres détails dans le prochain numéro.

Championnat romand 1997 de GRS

Le samedi 24 mai
et
le dimanche 25 mai 1997

Centre sportif du Bois-des-Frères

La Croix-Rouge genevoise dans le quartier des Avanchets

Une boutique "Deuxième-main"

Une sympathique équipe de bénévoles vous propose des vêtements, chaussures et jouets d'occasion à des prix très intéressants.



Vêt Shop

Une cordonnerie "Talon rouge"

Cet atelier est à votre disposition pour toutes réparations de chaussures et autres articles en cuir. Il propose également un service de gravures, de tampons et de clés.

Par ailleurs, ce lieu permet de former de jeunes migrants souhaitant rentrer dans leur pays.



Centre commercial des Avanchets, 1220 Avanchets, tél. 797 13 75.

Paroisse Ste-Marie du Peuple

7 et 8 juin
kermesse paroissiale

Vivez la fête ! Réservez votre week-end pour venir fouiner dans les stands, prendre un repas ou un goûter dans la bonne humeur.

Venez avec vos proches amis, avec vos enfants : il y aura des jeux à l'extérieur pour tous les âges !

Samedi

- Le matin marché et café-croissant
- A midi, saucisses et crêpes
- Jeux tout l'après-midi
- Maquillage pour enfants
- A 16h, école du cirque **Acro-Bat**
- Le soir, **grande paella**.
- Soirée animée par **Danie**, accordéoniste rétro - populaire - musette.

Dimanche

- Apéritif dès 11h
- A midi, repas dominical
- L'après-midi, danses folkloriques d'Espagne
- Grand Bazar, bazar des petits
- Tombola
- Livres, bijoux, fleurs
- Toujours nos jeux !

Aux anciens pensionnaires, membres du personnel et amis des **ECUREUILS DORET-GUÉRY**, Foyers éducatifs de l'Hospice Général

50e anniversaire
une soirée de retrouvailles et de rencontres est organisée le **vendredi 13 juin 1997 dès 18h30** aux Ecureuils

Prenez contact par téléphone ou par courrier pour annoncer votre participation.
Les Ecureuils Doret-Guéry
37, ch. Sous-Caran
1245 Collonge-Bellerive
Tél. 752 10 83.

Journée "Portes ouvertes" à tous samedi 14 juin dès 11h.



**LE TRAIN
BOUGE
DEPUIS 1847**

**DIE BAHN
BEWEGT
SEIT 1847**

**IL TRENO
MUOVE
DAL 1847**

Invitation à venir fêter à la gare CFF le Jubilé 1997 des chemins de fer suisses

Le 8 août 1847, le train des «Petits pains espagnols» (appelé Spanisch-Brötli-Bahn) reliait pour la première fois en Suisse Zurich et Baden. Pour fêter ce cent-cinquantième et démontrer que le rail reste bien présent dans notre pays à l'aube du XXI^e siècle, de nombreuses fêtes sont organisées par les chemins de fer suisses durant toute cette année.

Notre gare s'associe avec enthousiasme à ces manifestations : c'est pourquoi nous vous invitons cordialement à nous rejoindre

à la gare CFF de Vernier-Meyrin

le mercredi 4 juin 1997

de 12 à 21h.

Notre équipe organisatrice vous a préparé quelques petites surprises et sera heureuse de votre visite.

A bientôt à la gare CFF.



AJAX


**CREDIT
SUISSE**



HAG
MODELLEISENBAHNEN
SWISS MADE

Kambly

PEPSI

LA POSTE 

ZUGKRAFT AARGAU

Programme

ANIMATION :

- ouverture de la cantine
- vente de boissons
- grillades
- pâtisseries
- stands souvenirs
- musique, orchestre dès 18h
- partie officielle à 18h30

EXPOSITION :

- matériel roulant et de traction d'aujourd'hui
- wagons marchandises rétro
- véhicule rail/route des SIS
- véhicules d'intervention des pompiers de Meyrin
- vitrine de matériel ferroviaire miniature
- concours de dessin des écoles primaires

Concert annuel de la Fanfare municipale de Vernier les 25 et 26 avril 1997

Hommage au passé, regard vers l'avenir... pouvait être le thème du concert annuel de la Fanfare municipale de Vernier, présidée par M. Georges Baechler et placée sous la direction de M. Philippe Berthoud.

Hommage au passé

La Fanfare et les autorités communales, représentées par Mme Gabrielle Falquet, conseillère administrative, ont eu le plaisir, le vendredi 25 avril, d'honorer M. Jean-Claude Gallay pour ses 50 ans de fidélité à la musique et à la société.

En présentant les félicitations au jubilaire, Mme Falquet a tenu à relever la place importante que représente la fanfare dans la vie d'une commune.

Signalons que M. Gallay, outre sa place dans les rangs des «petits chants», est également le responsable de «La Villageoise», l'ensemble

Place aux jeunes également lors de l'interprétation d'une oeuvre de Michael Jackson «Change le monde» dont la partie vocale était assurée par les élèves de l'école de musique et de solfège - école de musique et de solfège dont Mme Falquet a tenu, dans son allocution, à relever la place

d'émissions TV à des extraits de comédies musicales, sans oublier le folklore helvétique avec le «Ranz des vaches», avec Michel Roulin et Alain Imboden au cor des Alpes.

Programme enlevé avec brio par les musiciens verniolans sous la direc-



«Change le monde», interprété par les élèves de l'école de musique et les enfants de la classe de Mme Haroutunian de l'école de Balaxert



Mme Falquet félicitant M. Gallay

importante qu'elle a dans la vie socioculturelle d'une commune - et les enfants de la classe de Mme Haroutunian, de l'école de Balaxert.

Le reste du programme qui a «emballé» le nombreux public des deux soirs était composé de quelques «best of» des shows précédents et de nouveaux morceaux allant des thèmes

tion de M. Philippe Berthoud qui a «troqué» parfois sa baguette pour le micro de chanteur.

Signalons également que le samedi matin, dans la salle de Vernier-Place, la Fanfare avait invité, en deux séances, plus de 500 élèves des écoles primaires de Vernier, afin de leur permettre de mieux connaître l'histoire des divers instruments, ainsi que leur place et leur fonction dans un corps de musique.

R.B.

champêtre de la Fanfare, et assume également la direction de la Chorale catholique de Vernier.

Regard vers l'avenir

L'école de musique organisée par la Fanfare a permis, cette année, l'intégration dans les rangs des musiciens de 7 jeunes élèves, dont certains avec moins d'une année d'étude de l'instrument, pour présenter en deuxième partie du programme «Happy Marching Band» de Rundel.



Les jeunes de l'école de musique



21 juin 1997 : JOURNÉE PORTES OUVERTES AU DÉPÔT SASMA A VERNIER

Le samedi 21 juin de 9h30 à 15h00, PETROSTOCK SA a le plaisir d'inviter les habitants de Vernier à visiter le dépôt SASMA à la route de Pré-Bois 2, à l'occasion d'une journée « Portes ouvertes ».

La population de Vernier aura ainsi la possibilité de voir personnellement les activités et les installations d'un dépôt pétrolier ainsi que les mesures de sécurité nécessaires afin de protéger les gens et l'environnement.

**Bienvenue à tous
petits et grands !**



*En mai,
fais ce qu'il te plaît !*

Quel plaisir avec les beaux jours de pédaler à travers la campagne ou même en ville sans se soucier du parking ou autre misère que nous font subir nos voitures.

Justement, joignons l'utile à l'agréable et profitons d'un certain nombre d'occasions de pédaler que l'ASPIC nous propose ces jours-ci. Fans de vélo, à vos bécanes.

La semaine du 26 au 31 mai, vélo passe-partout, prenez le vélo pour aller travailler, pour faire vos petits achats, pour vous détendre, et un croissant vous sera offert (malheureusement qu'en ville).

En 1996, un large groupe de cyclistes de Vernier s'était joint à ceux de Meyrin. Vu le succès, nous réitérons l'opération cette année encore.

Samedi 7 juin, journée du vélo de l'ASPIC, descente depuis Meyrin et Vernier pour rejoindre les cyclistes genevois aux Bastions pour un petit tour en ville.

Rendez-vous à 14h au Bouchet (côté Telecom), **fin du parcours en ville aux environs de 17h.**

Alors, pourquoi pas à vélo ?

Marcel Dumalle
ASPIC Meyrin/Vernier

Balexert-Pétanque Amicale fondée en 1964

Il y a le cochonnet,

il y a les boules, et il y a le

BALEXERT-PETANQUE

Venez nous rejoindre !

**Tous les lundi et jeudi soir à 20h
sur nos terrains de Balexert.**

Les inscriptions se font le lundi soir.

Nos terrains sont situés à l'école de Balexert à côté des terrains de football du même nom.

A BIENTOT !

L'Avenir accordéoniste de Châtelaine au Chant du coq

Pour la 3e fois, les coqs ont chanté sous la grande tente de la VOGUE DE VERNIER. Pour cette vingtième édition d'une ancienne fête villageoise, 41 mâles romands de race, primés, bagués, ont donné de la voix. On les entendait jusqu'à l'autre bout du village et cela a rappelé à beaucoup qu'il n'y a pas si longtemps, Vernier comptait de nombreux poulaillers et que les cocoricos de l'aube pouvaient plaire beaucoup moins qu'ils n'amuse aujourd'hui !

Entre les éliminatoires et la finale - le champion a chanté 36 fois - les musiciens de l'Avenir ont pris la relève pendant que les ténors se reposaient. Les juniors de la société, soutenus par quelques vétérans, ont gaiement joué une douzaine de morceaux de leur répertoire sous la direction de Chantal Pizzi.

Espérons que les années à venir nous donneront l'occasion de renouveler une association musicale... contrastée qui, on nous l'a dit, a plu par sa nouveauté.

Les comités de
la Basse-cour de Vernier et environs
et de
l'Avenir accordéoniste de Châtelaine



ASSOCIATION DES INTERETS DE VERNIER-VILLAGE

Te reconnais-tu ?

Alors demande à tes parents de nous appeler
jusqu'au 6 juin au numéro

341 39 17

et si c'est bien toi (!!) tu gagneras
un bon de Fr. 30.-

à valoir sur un achat
dans une bonne librairie genevoise.

Le comité de l'AIVV

Association des intérêts de Vernier-Village
Case postale 434 - 1214 Vernier

Les gens du Château

Voilà un titre, dit quelqu'un qui lit par-dessus l'épaule de la Rédaction, qu'on entend encore de nos jours dans des discussions un peu... chaudes !

Ah bon ? On s'étonne. Avec une naïveté d'autant plus fausse qu'on est parfaitement au courant : la chose n'est pas pour nous vexer.

Or les gens du Château, les vrais, sont ceux qui revivent ici sur cette vieille photo tirée de la Collection Vieux Vernier que nous avons décidé d'exhumer pour le plaisir et l'édification

«des petits enfants d'hier et d'aujourd'hui» (citation terminée).

Ces gens qui sont là sous vos yeux, dont vous croisez l'ombre quand vous errez dans le vestibule, les escaliers ou les corridors de la Mairie, ces gens auraient pu nous jouer le mauvais tour de vendre leur propriété à n'importe quel riche, qui en aurait fait n'importe quoi, que nous contemplerions maintenant de loin avec des yeux d'envie et de mauvaises pensées au coeur...

Eh non ! Ces gens ont vécu de telle façon qu'il a été possible aux Verniolans d'acquérir cette demeure du XVIII^e siècle pour en faire leur Mairie. Cela s'est passé le 28 juin 1968, par décision du Conseil municipal, Monsieur Roland Baertschi étant Maire, Messieurs Albert-Henri Widmer et Fritz Hämmerli étant Conseillers administratifs et Monsieur Narcisse Flubacher, Président du Conseil municipal.

On entreprit les travaux nécessaires et le 26 mai 1973, on inaugurait la nouvelle Mairie et c'est Monsieur Hämmerli qui était Maire.

Bel exemple de conservation d'un patrimoine. Quant à nous, ce n'est pas parce que nous avons une belle Mairie qu'il faudrait maintenant démolir l'ancienne. Face aux vieilles pierres - même non classées - un peu de bon sens et de décence s'imposent.

Le Comité de l'AIVV



A.I.C.E.	Case postale 207	1219 Châtelaine
A.H.A.B.A.L.	Case postale 8	1219 Châtelaine
A.H.A.	Rue du Grand-Bay 11	1220 Avanchets

En date du 27 août 1996, Monsieur Christophe Iseli, Conseiller administratif de notre commune, demandait aux différentes associations de quartier reconnues par nos autorités des suggestions, idées ou préoccupations concernant le plan directeur, en vue de trouver des solutions raisonnables à nos problèmes. (Le plan directeur définit, pour une période donnée, l'évolution de l'urbanisme cantonal, et donc aussi communal).

Chacune de nos trois associations a donc planché sur ce problème, épineux s'il en est, dans un délai fort restreint. Et c'est au nom du GRICABE que nous y avons répondu, soumettant un dossier assez volumineux, accompagné de propositions concrètes, à notre Conseiller administratif, afin de tenter de répondre non seulement aux vœux de nos autorités mais aussi à l'attente de nos membres.

Il est inutile de préciser que ce ne fut pas chose facile, car aucun des comités de nos associations n'est féru d'urbanisme, et nous savions par avance que certaines de nos doléances ne relevaient pas de ce plan directeur. Toutefois, afin d'essayer de ne rien oublier, nous avons transmis tout ce qui nous paraissait important.

Propositions de l'AICE

- Création de pistes cyclables.
- Sens unique chemin De-Maison neuve.
- Parking sauvage sur les trottoirs au giratoire Maison neuve-Anémones-Chesnaie à améliorer.
- Modification des signalisations communales dans certains secteurs.
- Création de places de parc devant la poste de Châtelaine.
- Location des centres de quartier toute l'année.
- Câblage des zones non pourvues.
- Pose de barrières à proximité de passages pour piétons afin d'accroître la sécurité des utilisateurs.

Propositions de l'AHABAL

- Extension de la zone boisée sur la parcelle 2676 (Petit-Bois) jusqu'au prolongement de l'immeuble du 60 de l'avenue de Crozet, comme promis par les responsables de la commune en 1991.
- Sensibilisation des propriétaires de chiens afin de protéger la santé des enfants particulièrement vulnérables aux excréments canins et proposition d'installer des poubelles pour les «déchets» des animaux.
- Remise en état du passage sous la route de Meyrin qui mène à Balexert : trous dans le revêtement, éclairage défectueux, cheminement sale et mal entretenu.

- Réfection à prévoir, sur la bretelle routière parallèle à la route de Meyrin (côté villas), de l'arrêt de bus Avanchet-Immeuble des Fédéraux (trous dans le revêtement).
- Le 14 mars 1996, une séance d'information conduite par M. Brélaz a eu lieu au Jardin Robinson concernant la mise en sens unique du chemin De-Maison neuve; qu'en est-il ?
- Prévoir un accès au Centre commercial de Balexert par une passerelle sur la route de Meyrin.
- Câblage des zones non pourvues.
- Souhait de recevoir les signaux de Canal 29.

Propositions de l'AHA

- Création d'une voie d'engagement prioritaire pour les véhicules sortant d'Avanchet depuis l'avenue De-Baptista sur l'avenue Louis-Casaï.
- Meilleure implantation des panneaux indicateurs de limitation de vitesse aux entrées d'Avanchet.
- Placer des panneaux supplémentaires indiquant clairement la progression des rues à chaque giratoire.
- Implantation d'un miroir sur l'avenue De-Baptista au débouché sur la route de Meyrin, face à la sortie de la piste cyclable.
- Hausse des panneaux indicateurs de rues sur la zone circulation dans la cité.
- Pose de «Kits-école» aux passages piétons de la rue de la Croix-du-Levant.
- Implantation d'abribus sur les lignes 9-10-29-52 aux arrêts Avanchet.
- Inspection totale de la cité par le SIS.
- Création d'un grand parking souterrain sous le parking de l'école d'Avanchet-Jura et le terrain de foot actuel, réimplantation de celui-ci conformément aux normes, avec installations adéquates (buvettes, WC, vestiaires, douches) et éclairages.
- Création de zones de parking supplémentaires dans les rues.
- Adaptation de la circulation et des parkings pour les personnes handicapées et suppression des barrières architecturales.
- Création de places de stationnement réservées aux handicapés dans le centre commercial et au moins une dans chaque rue.
- Enlèvement des galets dans la cité et création de nouveaux trottoirs.
- Création d'une rampe en spirale à l'extérieur du centre commercial.
- Avancement de tous les trottoirs de la cité.
- Création d'un trottoir le long de la liaison sans issue conduisant au centre médical.

- Supprimer ou aménager adéquatement les escaliers sur toutes les zones piétonnes de la cité, créer à la place des rampes d'accès en pente douce munies de mains-courantes.
- Réaménager les rampes reliant les deux côtés des immeubles.
- Pose de mains-courantes sur les passerelles.
- Eclairage sur toutes les zones piétonnes.
- Implantation de panneaux indicateurs de rues.
- Création d'un poste de police permanent dans la cité et d'une section d'îlotiers patrouillant jour et nuit.
- Implantation de cabines téléphoniques en certains endroits ciblés.
- Ouverture des cabines téléphoniques du centre commercial sur l'extérieur.
- Ouverture toute l'année du bassin de natation et des salles «communautaires».
- Installation d'une cabane-buvette (WC) équipée près du terrain de foot.
- Eclairage et aménagements divers du terrain de foot.

Depuis que nous avons transmis ces dossiers, certains travaux ont déjà été entrepris telle, par exemple, la pose du "Kit-école" à Avanchet et si nous sommes parfaitement conscients que tout ne se fera pas du jour au lendemain, nous tenons toutefois à remercier nos autorités pour le simple fait qu'elles nous aient consultés car, depuis une vingtaine d'années que nos associations existent, c'est la première fois que cela se produisait puisque le précédent plan directeur communal fut réalisé avant la création de nos associations.

Pour conclure, nous pouvons encore ajouter que le plan directeur communal est une vision à longue échéance et il ne faut pas s'attendre à sa mise en oeuvre dans sa totalité dans l'immédiat car il doit encore s'harmoniser, sur certains points, avec le «Concept 2015» du plan directeur cantonal. C'est un outil important qui vise l'amélioration de la qualité de vie de nos concitoyens, et il faut savoir gré aux autorités municipales d'avoir engagé cette réflexion.

Pour les présidents de l'AICE, de l'AHA et de l'AHABAL
Christiane Fallo, co-secrétaire

Petites annonces gratuites

A vendre

Appareil photo Yaschica FX-3 super 2000 / objectif 50 mm + zoom Sigma 70/210. Bon état, Fr. 250.-. Tél. 341 25 16, le soir.

Paroi murale blanche avec coin pour la TV. Fr. 800.-. Tél. 796 08 42.

Vieux piano. Fr. 500.-. Tél. 796 49 62 (le soir).

Scooter électrique "Lark" pour handicapé, autonomie 20 km, avec chargeur de 2 batteries de 12 W, 3 vitesses. Prix à débattre. Tél. 796 29 41.

Appareil photographique Minolta 3xi autofocus, objectif motorisé AF 35/200 xi, objectif motorisé AF 100/300 xi, avec accessoires. Tél. 341 03 08.

Salon cuir bordeaux : canapé 3 places, 1 fauteuil, 1 pouf, 1 table. Etat neuf, Fr. 1500.-, manque de place. Tél. 797 31 03.

TV Philips 72 cm + vidéo, excellent état, Fr. 400.-. Tél. 341 51 14.

A vendre

Portail en fer forgé, style Voltaire, long. 3 m - haut. 2 m, cédé Fr. 980.-. Tél. 796 12 37 ou 079 219 03 54.

Boiler inox 100 l., marque Robo. Fr. 500.-. Tél. 796 49 62 (le soir).

A votre service

Jeune fille cherche petits travaux : courses, garde d'enfants, ménage. Appelez au 797 41 51 entre 17h et 19h ou répondeur.

Appartement

A louer à Aïre, à personne sérieuse, plaisant 2 pièces en villa, refait à neuf, terrasse ensoleillée sur jardin, cuisine aménagée. Fr. 900.- c.c. Libre de suite. Tél. 796 52 31.

Région Montana, app. attique 115m², balcon, 3 chambres, 2 salles d'eau, cave, garage + pl. parc extérieure. Tél. 079 200 54 13.

Véhicules à vendre

Audi 90 1986, 2,2 l, 136 ch, sans catalyseur, 140 000 km, excellent état. Fr. 4000.- à discuter + divers accessoires. Tél. 306 07 83.

BMW 100 RS, 1977, occasion unique, première main, visite passée, état neuf, 30 000 km. Lâchée pour raison d'âge.

Tél. bureau 310 45 21 (10h-11h) ou 341 31 21 (12h30-14h15).

Divers

Dame seule de 45 ans cherche amies pour sorties-rencontres. Lettres bienvenues. Tél. 797 35 87.

Association du Lignon cherche secrétaire bénévole pour quelques heures par mois. Tél. 797 23 93.

La Commune de Vernier et l'Opéra-Studio de Genève
présentent

LA BONÈME

de Giacomo PUCCINI

Salle
des Fêtes
du LIGNON
(bus N° 7, parking)

Andrea RIGOTTI
Lynn WILLIAMS
Juan GAMBINA
Andrew GREENWOOD
Thierry GUET
Paul MEDIONI
Richard WILLIAMS
Jean-Daniel ESTOPPEY
Xhemal BERISHA

30 mai
3,4,6 juin
20h30
1 juin 1997
16h00

CHOEURS et ORCHESTRE DE L'OPERA-STUDIO DE GENEVE

Direction musicale: Jean-Marie CURTI / Mise en scène: Michèle CART

Décors: Daniela VILLARET / Costumes: Marie-Pierre MOREL-LAB / Lumières: Renaud DUPUIS

Location: Balexert - tél. 796 96 41 / Service Culturel Migros, rue du Prince 7 - tél. 319 61 11 / Places à Sfrs 30.- et 20.-

Renseignements Service Culturel - Mairie de Vernier, tél. 306 06 86